

# Le Nord

ADMINISTRATION BUREAU D'ANNONCES  
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE 1, rue des Sept-Agaches, (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	20 francs	annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	réclames	0,75
Trois mois	5 francs	faits-divers	1,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	2,00
		Echos	5,00
		Gazette du Nord	6,00



Temps probable. — En France, un temps nuageux est probable avec quelques ondées dans l'Ouest et température dans le voisinage de la normale.

## CHAMBRE des DÉPUTÉS

### LES CONSEILS DE GUERRE (1789)

L'article 225, après une épreuve d'attente à mains levées, est adopté par 489 voix contre 81. Au sujet de l'article 228, l'amiral BIENAIMÉ réclame la peine de mort pour tout officier général qui perd volontairement un bâtiment de l'Etat.

M. PICARD, pour répondre aux observations de M. BIENAIMÉ, propose la correction suivante : « Tout officier général qui a perdu un bâtiment de l'Etat placé sous ses ordres est obligatoirement mis en jugement et puni : ... » etc. Ainsi modifié l'article est adopté.

Après le vote de quelques autres articles, la Chambre passe aux dispositions générales de la loi. L'article 25 prévoit que, dès le jour de la mobilisation, la présente loi cessera d'être appliquée et les dispositions de la loi du 9 juin 1857 et 4 juin 1858 seront en vigueur.

Les crimes et délits commis pendant la guerre seront déférés à des Conseils de guerre institués par les ministères de la guerre et de la marine et suivant les dispositions des lois 1857 et 1858.

M. GAUTHIER de CLAGNY monte à la tribune pour demander à la Chambre s'il est bon d'ajourner sans cesse son interpellation sur la politique du gouvernement. Cette interpellation sera remise à un jour de nouveau prime par celle de M. Varenne sur l'arrestation de M. Marc. Sur cette interpellation se grefferont d'autres relatives à la C. G. T.

M. POUART voudrait que la Chambre ne se prononce pas en l'absence de M. Clémenceau.

A mains levées la Chambre maintient son ordre du jour.

M. GAUTHIER de CLAGNY, — Je demande la jonction de cette interpellation à celle de M. Varenne et je demande que la fixation en Vienne demain ou début de la séance.

La séance est levée à 6 h. 45 et renvoyée à aujourd'hui 2 heures.

## UN CONSEIL AUX POSTIERS

En vérité, il n'y a pas que les agents qui soient de braves gens, les postiers le sont aussi.

Deux fois ils se sont mis en grève naïvement, deux fois il leur a fallu réintégrer et reprendre la boîte aux conditions anciennes, avec de multiples suspensions et révoications, c'est-à-dire avec de nombreux blessés et tués dans la lutte et refus d'amnistie par-dessus le marché.

Mais enfin, se disent-ils, pourquoi ne ferions-nous pas un syndicat ? Ne sommes-nous pas des ouvriers ? Tout le monde se syndique aujourd'hui : il y a bien des syndicats de médecins, d'employés de commerce ?

Et en avant pour le syndicat ! On lit des statuts et on les dépose, pour se conformer aux prescriptions de la loi, au greffe du tribunal de la Seine. Grand émoi dans le monde politique et judiciaire.

Le ministre ordonna au Parquet d'examiner si le syndicat est conforme à la loi, et, après avoir scruté les textes, le procureur décida que les postiers, n'étant pas des ouvriers comme les autres, ne pouvaient se constituer un syndicat.

Et l'on dira que depuis 1789 les privilèges sont abolis et que tous les Français sont égaux devant la loi ! V. H.

## Gazette du Nord

On annonce la mort de M. A. BARTIGNIER (Nord), de Madame Pierre Masquellier, née Catherine-Dominique Six, décédée le 6 juin, dans sa 81<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

Les funérailles auront lieu demain, mercredi, à dix heures, en l'église de Marquies.

Nous recommandons aux prières l'âme de la défunte et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances.

JESUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quart.)

Lundi, à onze heures et demie, ont été célébrées, en l'église Saint-Martin, de GROS, les mariages de M. Albert Labens, fils de M. Jules Labens, négociant en tissus, à Roubaix, et de Mme Labens-Russ, née Auguste Degrelle, fille de M. Emile Degrelle, de la maison Henry Dubly ;

De M. Fernand Labens, fils de M. Charles Labens, négociant en tissus à Roubaix, et de Mme Labens-Bourgeois, avec Mlle Emile Degrelle, fille de M. Albert Labens, MM. G. Maillard, son ami, et M. Walker, son beau-frère ; pour Mlle Auguste Degrelle, Mme Mac Grégor, sa tante, et M. P. Degrelle, son oncle. Pour M. Fernand Labens, M. Lévin Leclercq, son ami, et Mlle Germaine Labens, sa sœur ; pour Mlle Emile Degrelle, Mme Emile Degrelle et M. J.-B. Gérard, son oncle.

La cérémonie s'est déroulée devant une assistance nombreuse et choisie. Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. le chanoine Debacquer, curé de Saint-Sépulchre à Roubaix, qui a prononcé une fort belle allocution. La messe a été célébrée par M. l'abbé Raffin, curé de la paroisse.

Pendant la cérémonie, des artistes de talent se sont fait entendre. M. Piévet, bariton, a chanté avec beaucoup de talent « Hosanna », de Granier, « O Salutaris », de Claude Piévet, et un morceau de circonstance, « Jeunes Epoux », de X... — M. Lechantre, violoncelle, a interprété « Le Cygne » de Saint-Saëns, et « Aria » de Bach. M. Fertin, professeur de violon à Boulogne, a également rendu avec beaucoup d'expression un « Andante Religieux », de Thomé.

Nous présentons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur, et à leurs familles nos sincères félicitations.

## ECHOS

### NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. Marais, curé d'Aulnoye et Aymeries, est nommé chapelain à Saint-Antoine de Padoue, à Roubaix, en remplacement de M. Barbier, démissionnaire pour raison de santé.

### COEURS BURALISTES

Sont nommés receveurs buralistes : A Thiennes, M. Delcroix, mar. d. log. de gendarmerie en retraite. A Samer (P.-de-C.) M. Gazet, adjud. au 27<sup>e</sup> d'artillerie. A Nerville-Saint-Rémy, M. Miellacq, ancien sous-off. de pompiers de Paris.

### DANTONNIER

M. Albert Dubois est nommé cantonnier des services vicinaux du département du Nord.

### PAPIER IMPÉRIABLE LAVABLE ET IMPÉRIABLE

Dans le « Journal des Papeteries », M. Fernand Polier, donne sur ce nouveau papier les renseignements suivants qui permettent d'en apprécier tous les avantages : Ce papier, léger, indestructible, imperméable et lavable, a les qualités de résistance du parchemin, tout en étant beaucoup plus souple que ce dernier. Il peut être teint en toutes couleurs, et se colle facilement et remplacé aussi bien le cuir que le caoutchouc dans de multiples applications.

Ce papier est fabriqué avec des fibres de bambou et d'eucalyptus mélangées à l'écorce de divers arbrisseaux, tels que le midzumat, le kozo, le gampi, etc. Les matières, une fois effilées et séchées, sont nettoyées, racées et bouillies dans une lessive claire, puis lavées à l'eau propre.

Elles sont ensuite convenablement battues et mélangées dans une cuve, avec une infusion gluante de quelques racines et un système à base de camphre, d'essence de térébenthine, de caoutchouc et de résine. La pâte ainsi obtenue est passée à la forme, comme dans la fabrication ordinaire à la main. Enfin, pour lui donner son aspect et sa qualité d'imperméabilité et de résistance, le papier est passé entre des cylindres chauffés à point qui absorbent l'humidité, donnent de la cohésion aux molécules fibreuses en les empêchant de s'effiloquer. Il faut ajouter que par l'addition de produits tinctoriaux ce papier peut être obtenu en toutes couleurs.

Il est très léger, quoique aussi résistant que le parchemin, ne dégage aucune odeur désagréable et peut être froissé, puis lavé à la potasse ou à un savon quelconque sans être déformé. Il a la curieuse propriété d'être imperméable sur l'une de ses faces et d'absorber la sueur sur l'autre. Il est donc éminemment hygiénique et peut avantageusement remplacer le caoutchouc dans la confection des articles dit « imperméables », tels que capuchons, casquettes, capotes, guêtres, etc.

Il constitue un protecteur précieux contre le froid et les interperies, et, par suite, on peut l'utiliser dans la fabrication des gants, chaussons, etc., et même pour doubler les vêtements, ou l'intéresser contre l'étoffe et la doublure, de manière à rendre ces vêtements beaucoup plus chauds tout en restant légers.

Enfin, ses qualités d'imperméabilité permettent également de l'employer dans la fabrication des toiles et tissus antiseptiques pour matelas d'hôpitaux, de casernes, tentures, revêtements de coussins de wagons, de véhicules automobiles, etc.

Il faut observer qu'en le faisant passer entre les cylindres d'une machine à grainer ou à gauffer, on arrive très facilement à imiter le cuir, de telle sorte qu'il peut remplacer ce dernier dans la fabrication de tous articles en maroquinerie.

### KERMESSES

13 juin. — Lille-Esquermes, Beaumonts, 20 juin. — Lille (fête communale), Lille-Sacre-Cœur, Bondues, Ennetières-en-Weppe, Lambresart, Gruson, Wattrelos.

27 juin. — Lille-Saint-Etienne, Godecourt, Bauvin, Lesquin, Mons-en-Barœul, Marquette, Mons-en-Pévèle, Templeuve, Illes, Linselles, Lomme.

### CONGRÈS RÉGIONAL des Œuvres d'assistance, de prévoyance et de assurances sociales et des Jardins ouvriers

#### UNE FÊTE GRANDIOSE AU PALAIS RAMEAU

La commission du groupe IV (Jardins Ouvriers) s'est réunie sous la présidence de M. Maxime Durocq, commissaire général du Congrès, afin d'arrêter le programme de la grande fête offerte le 20 juin à toutes les Œuvres de Jardins Ouvriers de l'arrondissement de Lille.

Ces Œuvres, au nombre de dix, possèdent actuellement 60 groupes et 1800 jardins, occupés par autant de familles ayant 10.000 enfants.

Le produit moyen annuel d'un jardin maraîcher de 300 mètres carrés étant de 300 francs, on peut évaluer à 180.000 francs le profit que ces jardins ont procuré chaque année à ses assistés dans l'arrondissement de Lille, sans faire état des autres avantages matériels et moraux qu'elle leur assure.

La fête du 20 juin, à laquelle prendront part environ 6.000 délégués de toutes les œuvres de l'arrondissement aura lieu, avec un éclat exceptionnel, sous la présidence effective de M. Emile Loubet, ancien président de la République, et de M. l'abbé Lemire, député du Nord, président de la Ligue du Coin de Terre et du Foyer.

Elle comprendra notamment la distribution aux délégués de la Fédération organisée à l'occasion du Congrès entre tous les jardins ouvriers de l'arrondissement de Lille (environ 200 médailles et diplômes) une exposition de plans, photographies, collections et documents divers, et une distribution de jouets à tous les enfants par les soins du Comité de l'Arbre de Noël.

Des sociétés de musique et deux sociétés chorales se feront entendre au cours de cette grande manifestation d'une des œuvres les plus sympathiques à la population lilloise.

### CONGRÈS DES SYNDICATS PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS DE LA RÉGION DU NORD A DOUAI

Dimanche, les délégués des syndicats professionnels indépendants de la région du Nord se sont réunis en congrès à Douai. Une centaine de délégués, ouvriers mineurs, tisseurs, carriers, etc., étaient présents.

La séance du matin a été consacrée au rapport du secrétaire général de la Fédération, M. Charles Bertrand, de Fourmies, qui montra la marche ascendante de la fédération qui groupe plus de 20.000 travailleurs.

### Le banquet

A midi, un banquet des plus simples réunit les délégués. Au dessert plusieurs toasts furent portés.

M. Hildebrand Cotton, président du syndicat des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, remercia les délégués étrangers, tisseurs du Cambresis ou de l'Orne, ainsi que les carriers de Feucheret. Il adressa ses camarades de tous jours restés unis pour l'émancipation des travailleurs par les moyens légaux.

M. Bertrand, des ouvriers textiles de Fourmies, préconisa la Fédération générale du Travail, association néfaste, bâtie sur la haine et qui ne peut, par conséquent, régler que la haine. En terminant M. Bertrand fit un plémier infatigable des syndicats indépendants, M. Dombroy-Schmidt.

Après M. Bertrand, prit successivement la parole un délégué tisseur de Normandie, un délégué tisseur et un délégué des carriers de Feucheret, région de Marquise (Pas-de-Calais).

Parlèrent ensuite, M. Dupont, confencier, ouvrier de la Fédération et M. Dombroy-Schmidt. Ce dernier, encore souffrant d'une longue maladie, engagea ses amis les ouvriers indépendants à persévérer dans la voie suivie par eux depuis le début de la lutte. M. Dombroy-Schmidt rappela l'inoubliable fête des syndicats indépendants qui eut lieu à l'Hippodrome de Douai, et annonça qu'une manifestation encore plus grandiose se déroulerait à Valenciennes. Pour la circonstance, les « vertébrés » viendraient renforcer les syndicats de mineurs, tisseurs ou carriers.

### La séance de l'après-midi

Comme le matin, cette séance fut présidée par M. Cotton.

Il fut question des réclamations présentées par le Comité de la Fédération au sujet des délégués mineurs syndicalistes persistant à faire métier de cabaretier, malgré l'esprit de

la loi. M. Cotton annonça que l'arrêt du préfet relatif à ces réclamations était pendant devant le Conseil d'Etat.

Un délégué de Lens parla des entraves à la liberté du travail exercées contre les mineurs indépendants à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai.

Un autre délégué de cette région préconisa la fondation de coopératives de consommation entre tous les mineurs indépendants.

La question des retraites fut également discutée. M. Charles Bertrand, de Fourmies, secrétaire général de la Fédération, présenta un rapport très documenté qui conduisit à l'obtention pour les mineurs à 50 ans d'âge d'un retraité de 3 francs par jour. Cette retraite serait réversible par moitié sur les veuves ou enfants de moins de 14 ans.

La discussion s'ouvrit et le congrès vota un vœu demandant une retraite annuelle de 750 francs à 50 ans d'âge et 25 années de services. Après examen de diverses autres questions corporatives, les congressistes votèrent, à bulletin secret, pour le renouvellement du bureau du syndicat des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais.

Furent élus : Président : M. Hildebrand Cotton, de Souain ; Vice-président : M. Jules Caron, de Lens ; 2<sup>e</sup> vice-président : M. Jules Caron, de Noyelles-Godault ; trésorier : M. Joseph Dumortier, de Fenain ; secrétaire général : M. Henri Houze, de Guesnain.

Le Nord a ainsi deux représentants, le Pas-de-Calais deux représentants et le bassin d'Anzin un représentant.

De leur côté, les délégués des syndicats textiles de la région Foréniennne, du Cambresis et de Fiers (Orne) se sont également occupés de questions ayant trait à leur corporation.

## LES GRÈVES

### A LILLE

Chez les confectionneurs  
Inlassables, les coupeurs grévistes de la maison Couzineau ont de nouveau envoyé une délégation à leurs patrons. L'un des administrateurs aurait fait répondre qu'il ne voulait pas les recevoir ni entrer en pourparlers, ni accepter l'arbitrage du secrétaire des syndicats rouges, et du secrétaire du syndicat des coupeurs, et du secrétaire de cette dernière démissionnaire, il a été décidé qu'une réunion des coupeurs aurait lieu mercredi soir, à sept heures, à la Bourse du Travail.

### A HOULINES

A la filature Mahieu. — La rentrée des ouvriers s'est effectuée hier matin sans aucun incident. Seuf une cinquantaine de retardataires sur 800, les deux filatures étaient au complet.

Nous prions instamment nos lecteurs d'aller demander à MM. les Notaires à confier à la CROIX DU NORD, les insertions légales qui sont de leur ressort.

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand'Place), Lille.

## LILLE

### FÊTES DE LILLE

Voici le programme officiel des fêtes de Lille, qui auront lieu les 19, 20 et 21 juin :

#### SAMEDI 19 JUIN

A neuf heures du soir, square Ruault : Formation du cortège de la retraite aux flambeaux (Littéraire de la retraite fera l'objet d'une affiche spéciale). Illuminations des rues Grand'Place, rue de Paris, place S.-non-Volland et square Ruault.

De neuf heures à onze heures : Concerts Grand'Place, par la Fanfare de Fives et la société de mandolinistes La Madrilène ; square Ruault, par la chorale Le Lyre amicale de Vanban et la Fanfare du Sud.

#### DIMANCHE 20 JUIN

A six heures du matin, place aux Bleuets : Concours de pinsons. A huit heures, Champ-de-Mars : Salves d'artillerie par les canonniers sédentaires ; Gonflement des aérostats du concours d'altérissage.

A huit heures et demie, hôtel des canonniers : Grand tournoi d'escrime (fleuret, épée, sabre et pistolet de combat), organisé par l'Académie d'armes du Nord.

A neuf heures et à deux heures et demie, Hippodrome du Bois de la Deûle : Championnat international de chiens de défense pionnat international de chiens de défense Hippodrome du Bois de la Deûle ; Concert par le Club Saint-Hubert du Nord.

A onze heures, boulevard des Ecoles : Revue des sociétés de jeux et des sociétés musicales lilloises.

A midi : Réception à l'Hôtel-de-Ville du Cercle musical de Poperinghe. A midi, Champ-de-Mars : Lancement de ballons-pilotes du concours d'atterrissage. A deux heures : Jeux et concours populaires dans les différents quartiers de la ville. — Jeux de bouchons : boulevard Victor-Hugo, rue des Postes, rue du Long-Pol, place Vanhoosecker, place de l'Arbonnois, rue de Canteleu et place Madeleine-Caulier.

Jeux de dés, place Déliot. Tir à l'arc au berceau, rue d'Arras et rue d'Esquermes. Tir horizontal au fusil-arbalète, place de Mauthecq. Jeux de beigneau, rue Saint-Bernard, rue du Curé-Saint-Sauveur, rue d'Arcole, rue d'Éna et rue Cornille. Concours de pêche à la ligne au Grand-Carré, près la porte Saint-André, organisé

par le Syndicat des pêcheurs à la ligne du Nord.

Tir à l'arc à la perche, rue du Faubourg de Douai.

Concours international de billard anglais à Wazemmes et à Fives. Concours de poste aérienne, organisée par la Fédération Colombophile de Lille.

Concours à la carabine et à l'arme de guerre, au siège des sociétés Les Carabinières Lilloises, Les Carabinières de Lille, et Les Carabinières du Tir Duplex.

Jeux de balle, boulevard des Ecoles. Jeux de boules au faubourg Saint-Maurice et à Moulins-Lille.

A trois heures, section de Saint-Sauveur-Saint-Maurice : Grand concours de chars et cortège, organisé par le comité des fêtes du quartier.

A trois heures et demie, Champ-de-Mars : Grand concours international d'atterrissage pour ballons sphériques libres montés, organisé par l'Emulation Aérostatique du Nord.

De neuf heures à onze heures du soir : Concert, Grand'Place, par l'Harmonie du Cercle Berlioz ; Concert square Ruault, par le Cercle musical de Poperinghe.

Fête de gymnastique de nuit, place du Vieux-Marché-aux-Chevaux. Illuminations électriques, Grand'Place, rue de Paris, place Simon-Vollant, square Ruault. Illuminations rue Saint-Sauveur.

#### LUNDI 21 JUIN

De cinq heures du matin à midi : Braderie flamande rues de Paris, Saint-Sauveur, de Fives, de Tournai, des Augustins, Saint-Genois, de Ban de Wedde, du Priez et du Vieux-Faubourg.

A huit heures, au stand de l'Esplanade : Tir à la cible par le bataillon des sapeurs-pompiers. Rebat du jeu de beigneau rue du Gard.

Jeux de bouchons : square Pierre Ricard, rue des Stations, faubourg du Sud, rue du Grand-Balcon.

A neuf heures, Hippodrome du Bois de la Deûle : Concours de chiens de police. A deux heures, dans le bassin de la Haute-Deûle : Joute sur l'eau.

A deux heures et demie, Hippodrome du Bois de la Deûle : Concours-exposition de chiens de douaniers, organisé par le Club Saint-Hubert du Nord.

A trois heures, boulevard du Maréchal-Vaillant : lâcher de 1.200 pigeons. Bascules hydrauliques : Rue des Trois-Molettes, rue de l'École et rue de Bapume.

A trois heures et demie : Festival lillois sur les kiosques de la place Catinau, de la place du Concert et du Jardin de Fives.

De cinq heures à sept heures, rue du Vieux-Marché-aux-Poivres : Concert par l'Harmonie du Commerce, d'Arras.

A six heures, kiosque de l'Esplanade : Distribution générale des prix aux sociétés de jeux et concours populaires.

A sept heures, rue du Vieux-Faubourg : Fête aérostatique par l'Aviation Aérostatique du Nord ; départ d'un ballon de forme elliptique.

De neuf heures à onze heures du soir : Concert Grand'Place, par la musique des sapeurs-pompiers de Lille. Concert square Ruault, par l'Union Fraternelle et Musicale des Anciens Soldats musiciens français de Roubaix.

Illuminations électriques Grand'Place, rue de Paris, place Simon-Vollant, square Ruault. Illuminations rue Saint-Sauveur. A onze heures, rue de Fives : Feu d'artifice.

## INCIDENT AU PALAIS

M. ROUSSET, BATONNIER DES AVOCATS DE PARIS, DÉFENDRA, LE 10 JUIN, M. THÉRY, BATONNIER DES AVOCATS DE LILLE.

L'incident que nous avons relaté dernièrement et qui fut provoqué par la susception d'un juge, prend les proportions d'un événement.

En effet, M. Théry père, bâtonnier des avocats de Lille, que le parquet a tenu à inciper d'outrages à un magistrat, sera défendu à la barre, au tribunal correctionnel du 10 juin, par M. Roussel, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris, membre de l'Académie.

Le siège du ministère public sera vraisemblablement occupé par le procureur de la République en personne, M. Chouzy. Il y aura sans doute grosse affluence au Palais de Justice jeudi.

## Le général Dalstein à Lille

Le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, membre du conseil supérieur de la guerre, est arrivé à Lille lundi matin, à 11 heures 43. Il inspectera probablement comme chaque année les corps de troupes de la garnison et présidera à un exercice de mobilisation.

## RUE SAINTE-CATHERINE

UN PEINTRE TOMBE D'UN ÉCHAFFAUDAGE ET SUCOMBE A UNE FRACTURE DU CRANE.

Un terrible accident du travail s'est produit lundi matin, rue Sainte-Catherine, cour Baudouin.

Vers sept heures et demie, deux ouvriers peintres, dit « parleurs », MM. Edmond Bavère, 36 ans, rue de la Vignette, 33, et Adolphe Beart, 53 ans, travaillaient pour le compte de M. Dubois, jointoyeur, rue Jeanne-d'Arc, 105, à la réfection de la façade d'un immeuble situé au n° 59 de la rue Sainte-Catherine, à l'angle de la cour Baudouin. Ils peignaient les briques en rouge et « paraient » les joints de ciment.

Ils employaient, pour effectuer leur tra-

## COURS DES MARCHÉS A TERME DU 7 JUIN

Communiqué par MM. Joseph et Henry CHARLET, Tourcoing-Le Havre.

Laines Peignées				LAINES BRUTES, CORDYS, CAFÉS											
ROUBAIX-TOURCOING				LE HAVRE				NEW-YORK				LIVERPOOL			
d'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille				MARCHÉ FERMÉ				MARCHÉ FERMÉ				MARCHÉ FERMÉ			
MOIS	COTE	COTE	CLOTURE	MOIS	COTE	COTE	CLOTURE	MOIS	COTE	COTE	CLOTURE	MOIS	COTE	COTE	CLOTURE
	précédente	du 11 h. 20 de 1 à 15			précédente	du 11 h. 20 de 1 à 15			précédente	du 11 h. 20 de 1 à 15			précédente	du 11 h. 20 de 1 à 15	
Juin...	5 87 1/2	5 85	5 85	5 87 1/2	177 50	177	197	198	63 5/8	63 1/2	43 75	43 75	60	60	60
Juillet...	5 82 1/2	5 80	5 82 1/2	5 82 1/2	178	177	197	198	63 5/8	63 1/2	43 75	43 75	60	60	60
Août...	5 77 1/2	5 75	5 77 1/2	5 77 1/2	177 50	177	197	198	63 5/8	63 1/2	43 75	43 75	60	60	60
Septembre...	5 75	5 73	5 75	5 75	177 50	177	197	198	63 5/8	63 1/2	43 75	43 75	60	60	60
Octobre...	5 75	5 73	5 75	5 75	177 50	177	197	198	63 5/8	63 1/2	43 75	43 75	60	60	60
Novembre...	5 75	5 73	5 75	5 75	177 50	177	197	198	63 5/8	63 1/2	43 75	43 75	60	60	60
Décembre...	5 70	5 67 1/2	5 67 1/2	5 70	174 50	174 50	196	196	63						